

# G · R · I · M · E · R

## Présentation contextuelle de l'immigration hindoue : revue de l'historiographie canadienne

Par Catherine St-Germain Lefebvre  
sous la supervision de Mathieu Boisvert



### Sommaire

#### Partie 1

L'immigration sud-asiatique au Canada  
*page 2*

Première période d'installation :  
1902-1918  
*page 3*

L'après Deuxième Guerre : essor de  
l'immigration sud-asiatique  
*page 5*

#### Partie 2

L'immigration hindoue au Canada  
*page 7*

Une grande diversité culturelle  
et ethnique  
*page 7*

Les hindous au Québec et à Montréal  
*page 9*

Conclusion  
*page 12*

Présent dans le paysage canadien et québécois à peine depuis les années 1960, l'hindouisme joue aujourd'hui un rôle non négligeable pour un nombre croissant d'immigrants. Tirant son origine du sous-continent indien, cette religion a étendu ses ramifications dans plusieurs pays d'Asie du Sud et s'est également déplacée en même temps que migraient ses adhérents. Effectué dans le cadre du Groupe de recherche interdisciplinaire sur le Montréal ethno-religieux (GRIMER), le présent travail vise à situer de façon globale l'immigration hindoue au Canada, au Québec, et à Montréal. Parce que la forte majorité des hindous installés au Canada proviennent d'Asie du Sud, ou ont des ancêtres qui tirent leurs origines de cette région du monde, nous avons cru bon, avant de nous attarder sur l'immigration hindoue en tant que telle, de contextualiser l'immigration sud-asiatique. Cela nous permettra par la suite de mieux comprendre le contexte d'implantation des communautés hindoues au Canada. Nous nous appliquons donc, en première partie de ce travail, à faire un retour historique sur les premiers pas de la communauté sud-asiatique au Canada ainsi que sur les politiques d'immigration canadiennes ayant freiné pendant plus de 40 ans l'admission d'immigrants en provenance d'Asie du Sud au pays.

En seconde partie, nous nous appliquons à comprendre davantage l'implantation hindoue en territoires canadiens, sur la base des remarques préalables concernant l'immigration sud-asiatique. Nous décrivons brièvement la diversité hindoue présente au Canada, son implantation au Québec et sa répartition géographique à Montréal. Nous abordons les communautés hindoues en terme de nombre, de région d'appartenance et de contexte migratoire, de catégorie d'immigration, de lieux d'implantation, etc. En terminant, nous esquissons un bref portrait d'un lieu de culte important pour la communauté hindoue en provenance du nord de l'Inde, le *Hindu Mission*, premier temple hindou à ouvrir ses portes au Québec.

### L'immigration sud-asiatique au Canada

Avant de se pencher plus en détails sur l'arrivée des Sud-Asiatiques au Canada et sur leur présence au Québec et à Montréal, quelques précisions méthodologiques s'imposent afin de saisir la définition donnée au terme « sud-asiatique », que nous utiliserons fréquemment dans les prochaines pages.

#### Précisions méthodologiques

Tout d'abord, mentionnons que les Canadiens d'origine sud-asiatique constituent une des minorités visibles les plus fortement représentées, 917 070 personnes s'étant identifiées de la sorte au recensement de 2001 (ce qui les place tout juste à la suite des Canadiens d'origine chinoise). Comme le terme de minorité visible regroupe, selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blan-

che ou qui n'ont pas la peau blanche »<sup>1</sup>, ce nombre renferme non seulement les immigrants sud-asiatiques d'arrivée récente, mais également ceux qui sont issus de parents d'origine sud-asiatique, c'est-à-dire les générations subséquentes. De ce nombre, 59 505 habitent au Québec, dont la



Catherine St-Germain Lefebvre,  
adjointe de recherche, GRIMER

grande majorité dans la région métropolitaine de Montréal, soit 57 935 personnes, dont 30 820 hommes et 27 125 femmes. Ces nombres doivent évidemment être utilisés avec réserve lorsque l'on tente de déterminer le nombre de Sud-Asiatiques présents au pays, ou encore le nombre de Canadiens ayant des ancêtres qui proviennent d'Asie du Sud, parce que certains d'entre eux peuvent ne pas s'être identifiés de la sorte au recensement, donc ne pas se considérer comme « minorités visibles ».

Par ailleurs, parler de la population sud-asiatique au Canada implique de regrouper en un même bassin d'immigration des gens en provenance de divers pays, qui ont des cultures, des religions, des mœurs et des langues distinctes d'une part, et des trajectoires et des profils migratoires distincts d'autre part. C'est donc dire qu'inévitablement, des nuances doivent

être apportées à l'occasion afin de préciser les spécificités liées aux sous-groupes de cet ensemble pour éviter des généralisations qui défigurent la réalité. Par ailleurs, au cours de ce travail, lorsque nous ferons référence aux immigrants sud-asiatiques, nous regrouperons des immigrants qui tirent leurs origines culturelles de l'Inde, du Pakistan, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Népal ou du Bhoutan. En outre, certains immigrants installés au Canada, regroupés par Statistique Canada sous l'appellation « sud-asiatique », sont nés et ont grandi dans d'anciennes colonies britanniques se trouvant en Afrique du Sud ou de l'Est, dans le Pacifique Sud ou dans les Antilles, leurs ancêtres y ayant migré pour travailler (notamment dans des plantations de canne à sucre). De même, maints auteurs, lorsqu'ils emploient l'expression « population sud-asiatique » par exemple, pourront également faire référence à la deuxième (ou troisième) génération, c'est-à-dire aux enfants (nés au Canada) des premiers immigrants sud-asiatiques.

Au Canada, l'immigration sud-asiatique s'est amorcée dès le début du 20<sup>e</sup> siècle. Cependant, nous verrons plus en détails que l'immigration de Sud-Asiatiques au Canada sera rapidement freinée, ce qui retarde à la fin des années cinquante l'arrivée des hindous suivants au Canada. C'est ce sous-groupe religieux qui nous intéresse particulièrement ici. Quoi qu'ayant puisé dans plusieurs sources pour brosser un portrait sommaire de l'immigration sud-asiatique au Canada, la référence clé pour nombre d'auteurs consultés reste Buchignani et Indra qui, à travers leur recueil intitulé « Le voyage continu » tracent un portrait extrêmement détaillé et très fouillé de l'histoire sociale des Sud-Asiatiques au Canada. Cette référence sera donc utilisée dans une large

<sup>1</sup> Voir site de Statistiques Canada : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca).

mesure en ce qui concerne la première partie de ce travail. Ces auteurs divisent l'installation des Sud-Asiatiques au Canada en trois périodes. Pour les besoins du présent travail, nous ne nous concentrerons que sur deux périodes : la première, qui va de 1902 à 1918, et la troisième, qui s'étend de 1947 à 1970. Il est essentiel de comprendre à ce point-ci que c'est d'abord en contextualisant l'immigration sud-asiatique que nous pourrions en venir à nous pencher ensuite davantage sur la portion proprement hindoue de ce groupe, et comprendre son installation au Canada et au Québec.

### **Première période d'installation : 1902-1918**

À cette époque, où le peuplement du Canada, particulièrement de l'Ouest canadien, est en plein essor, des lois visant à favoriser certains bassins de populations immigrantes plutôt que d'autres entrent en vigueur. L'immigration « blanche » en provenance de la Grande-Bretagne, des États-Unis, de l'Allemagne ou de la Scandinavie, sera bienvenue. Les immigrants d'Europe de l'Est seront tolérés mais non encouragés, ceux du Sud de l'Europe (Espagne, Grèce, Portugal etc.), découragés, et ceux de l'Asie ou des Antilles, empêchés. En effet, quoi qu'ayant été acceptée pendant quelques années à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, l'immigration asiatique, particulièrement japonaise et chinoise (dont les premiers arrivants se sont installés au Canada pour travailler à la construction du chemin de fer pancanadien) se verra limitée par un règlement adopté par le gouvernement fédéral selon lequel tout immigrant chinois ou japonais doit payer un droit d'entrée de 50\$ s'il veut immigrer au Canada. En 1900, ce montant sera augmenté à 100\$ et en 1904, à 500\$ (Buchignani et Indra, 1989).

Les Sud-Asiatiques, pour leur part, ne seront présents dans les données sur l'immigration qu'à partir de 1904. C'est en 1902 qu'un événement particulier aurait déclenché leur immigration : le couronnement du roi Édouard VII (Buchignani et Indra, 1989). Pour ce couronnement, des représentants de tout l'Empire britannique étaient invités à être présents à Londres pour assister à l'événement. Parmi eux se trouvaient 1200 troupes militaires indiennes provenant majoritairement du Pendjab. Cependant, comme les militaires sont amenés à voyager, une vingtaine d'hommes d'origine pendjapie était installée en permanence avec le contingent de Hong Kong, établissement britannique qui passerait par le Canada pour se rendre à Londres. Ils voyageraient de Hong Kong à Victoria et Vancouver par bateau, pour ensuite prendre un train vers Montréal où ils se joindraient à un contingent canadien avant de s'embarquer à nouveau par bateau vers Londres. L'accueil enthousiaste qu'a reçu le contingent de Hong Kong au Canada, ainsi que la fascination pour l'exotisme des « hommes à turban », aura, selon Buchignani et Indra, servi d'exemple et inspiré d'autres militaires pendjabis installés dans des colonies britanniques d'Extrême-Orient. Nombre d'entre eux sont indépendants, n'en sont pas à leur premier voyage, et sont prêts à prendre des risques pour améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs familles restées au Pendjab. Le Canada, « britannique », deviendra donc une destination intéressante.

Ainsi, les premières centaines d'immigrants sud-asiatiques à s'installer au Canada seront d'anciens militaires indiens du Pendjab, qui proviennent de Hong Kong ou d'autres possessions britanniques d'Extrême-Orient. La grande majorité d'entre eux sont de religion sikhe. Cepen-

dant, il semble qu'un nombre minime d'entre eux ait été des hindous du Pendjab (Coward & Banerjee, 2005). Nous n'avons pu trouver de chiffres en ce qui a trait à leur nombre exact. Par ailleurs, quoi que présents dans cette première vague d'immigration sud-asiatique au Canada, les hindous étaient loin de former une communauté à part entière et se fondaient davantage à la majorité sikhe en expansion, investissant dans la construction du temple sikh à Vancouver, qui deviendrait le point de ralliement pour tous les gens d'origine indienne fraîchement établis sur la côte ouest. Il semble en outre qu'en 1910, la majorité des quelques hindous ayant immigré au Canada soient repartis, ou chez eux, ou vers les États-Unis (Buchignani et Indra, 1989).

L'expansion de l'immigration sud-asiatique fut extrêmement rapide. Alors qu'en 1903, les premiers à fouler le sol canadien en vue de s'y établir étaient au nombre de 5 à Victoria et 5 à Vancouver, l'année suivante, ils étaient 30 à affluer au port, puis 45. Dès 1905, le mot se passe rapidement à leurs familles et amis restés au Pendjab, si bien que les prochains à immigrer proviendront non seulement directement du Pendjab, mais seront en grande majorité nés dans un rayon de 160 km au cœur de cette même région de l'Inde. Évidemment, différents facteurs influencent le désir de venir s'établir au Canada. Certes, le fait que les perspectives d'emploi soient bonnes à cette époque pour les Sud-Asiatiques pèsent dans la balance. Le droit d'entrée de 500\$ fraîchement imposé aux immigrants asiatiques leur est en effet favorable : l'immigration asiatique diminue alors que le besoin en main d'œuvre qualifiée est en pleine expansion. Comme les salaires sont bons et que les perspectives d'emploi alléchantes (les em-

## Cahier de recherche no. 3 uqàm octobre 2005

plois-types qui requièrent leurs services sont la construction de chemin de fer, le travail de briqueterie, le défrichage et les mines), un nombre grandissant d'Indiens du Pendjab sautera sur l'occasion et viendra rejoindre ses proches. En 1906, ils seront 387 et l'année suivante, leur nombre monte en flèche : c'est 2124 Indiens qui s'installent au Canada. En 1908, date où cet essor sera stoppé, 2623 personnes, toujours de majorité sikhe et en provenance du Pendjab, viendront s'établir au pays (Buchignani et Indra, 1989).

De prime abord, les Sud-Asiatiques entrent au Canada sans restrictions (l'attention populaire est alors centrée sur la limitation nécessaire de l'immigration chinoise et japonaise). Ils jouissent à cette époque de tous les droits et de tous les privilèges réservés aux sujets britanniques, notamment le droit de vote et celui d'occuper des postes de la fonction publique (Coward, 2000). De plus, parce qu'une grande majorité des premiers arrivants sud-asiatiques ont servi dans l'armée indienne britannique, ils possèdent une bonne connaissance de l'anglais ainsi que des mœurs occidentales, ce qui facilite leur contact avec la population canadienne.

Cependant, suite à 1906, alors qu'il arrive durant cette seule année plus d'immigrants sud-asiatiques que durant toutes les années antérieures additionnées, l'attention publique sera rapidement tournée vers ce groupe. Les immigrants de 1906 et de 1907 ne proviennent plus de contingents militaires britanniques. Ils proviennent directement et en majorité des terres agricoles du Pendjab, et n'ont donc pas cette connaissance de l'anglais qu'avaient leurs prédécesseurs et qui facilitait le contact avec le milieu canadien. Ils immigreront au Canada dans l'espoir d'améliorer leur situation financière afin de

retourner au Pendjab et d'acquérir d'autres terres. Cette immigration « de couleur » qui arrive rapidement et en grand nombre ne tardera pas à être perçue comme une menace à l'équilibre précaire de la petite population anglo-saxonne de la Colombie-Britannique en construction.

« À compter de ce moment jusqu'à l'éruption de la Première guerre mondiale, les Sud-Asiatiques recevront la couverture de presse la plus négative accordée à un groupe racial ou ethnique en Colombie-Britannique »<sup>2</sup>.

En 1907, un projet de loi qui vise à priver du droit de vote « toutes les personnes nées aux Indes de parents non anglo-saxons »<sup>3</sup> sera proposé par le Premier ministre Bowser de la Colombie-Britannique, et sera adopté à l'unanimité. Cela aura pour effet pour les Sud-Asiatiques de voir leur nom retiré de la liste provinciale, de même que de la liste fédérale (la nécessité étant, pour être inscrit sur la liste fédérale, d'avoir son nom sur la liste provinciale des électeurs). Ces interdictions auront un effet domino et, en conséquence, nombre de droits acquis leur seront également retirés. Suite à la loi votée en 1907, tous les Sud-Asiatiques récemment installés en Colombie-Britannique se voient retirés les droits de siéger dans les conseils scolaires, d'être jury, de travailler dans les services publics ou d'effectuer des contrats de travaux publics, d'acheter du bois de la couronne et de pratiquer les professions du droit et de la pharmacie (Coward, 2000; Buchignani et Indra, 1989). Pendant les 40 années qui suivront, ils seront ainsi exclus de toute activité politique et publique en Colombie-Britannique, de même que du droit de vote au fédéral.

2 Buchignani, Norman et Doreen M. Indra, « Le voyage continu », p. 20.

3 Tiré du *Vancouver Province*, 20 mars 1907, cité par Buchignani et Indra, p. 22.

L'hostilité envers l'arrivée massive de Sud-Asiatiques au pays se fait donc sentir dans l'opinion publique d'une part, mais également dans d'importantes décisions politiques d'autre part. Dans une thèse portant sur la communauté hindoue gujarati montréalaise, Roopa Nair cite à ce sujet une déclaration publique de Robert L. Borden, qui sera élu Premier Ministre du Canada en 1911 :

« It is my opinion that the immigration of Oriental aliens and their rapid multiplication is becoming a serious menace to living conditions in the West coast and to the future of this country in general. This government shall take immediate action to bring to an end such immigration for residence purpose<sup>4</sup>. »

Cette déclaration reflète l'hostilité grandissante de la population anglo-saxonne canadienne face aux Sud-Asiatiques suite à la peur d'être envahi ou de voir ce groupe occuper des emplois au détriment de la population locale (dans les scieries ou les mines par exemple). Cette hostilité aboutira à l'adoption d'un décret du conseil en 1908. Ce décret exige que tout immigrant qui débarque dans un port canadien doive avoir suivi un voyage continu à partir de son pays d'origine. Comme il n'existe pas d'arrangement de billets continus (c'est-à-dire avec la même compagnie de navigation) entre l'Inde et le Canada, et que le voyageur doit obligatoirement planifier son voyage avec deux compagnies différentes, le voyage continu entre l'Inde et le Canada (de même qu'entre le Japon ou la Chine et le Canada) s'avère impossible. La conséquence directe de ce décret sera que l'immigration sud-asiatique (et

4 Walker, « South Asians in Canada : An Historical Overview », 1992, cité par Roopa Nair dans « Renegotiating home and identity: experiences of Gujarati immigrant women in suburban Montreal », 1998, p. 33.

asiatique) sera bloquée. Les familles des immigrants restées dans les pays d'origine ne pourront donc pas venir rejoindre le pionnier ayant au préalable effectué ce long voyage. De plus, suite à cela, le gouvernement canadien modifiera la loi sur l'immigration en y incorporant d'une part la restriction sur le voyage continu, et d'autre part en exigeant que tous les immigrants asiatiques (ce qui inclut à ce moment les Sud-Asiatiques) aient 200\$ en leur possession à leur arrivée au Canada. Cette exigence restera en vigueur pour les quarante années suivantes (Buchignani et Indra, 1989).

Suite à toutes ces transformations, la communauté Sud-Asiatique, qui compte environ 5000 membres tirant majoritairement leur origine de l'Inde, ayant immigré en provenance du Pendjab ou des colonies britanniques d'Asie, se consolidera. L'isolement social et la discrimination dont ils sont victimes (qui se manifestent dans la vie de tous les jours par le refus des Canadiens de s'asseoir à côté d'eux dans les trains, ou par les commentaires désobligeants portés sur l'habillement traditionnel<sup>5</sup>), accélérera le processus de consolidation de la communauté. Déjà en 1907 est fondée la première organisation sud-asiatique au Canada, la *Vancouver Khalsa Diwan Society*. Cette organisation sikhe, qui se fait la porte-parole de tous les immigrants sud-asiatiques sans regard sur leur religion d'appartenance (elle se fera donc inclusive des quelques hindous ou musulmans présents à l'époque), se concentrera à la base à la construction et à la mise sur pied d'institutions religieuses sikhes. Suite à 1908, d'autres organismes de la sorte verront le jour, contribuant à l'organisation domestique, communautaire et religieuse

de la communauté. En 1920, il y a 8 temples sikhs en Colombie-Britannique. Ces temples deviennent les lieux où se consolide la communauté et où se discutent les problèmes vécus par ses membres. La plus grande insatisfaction qui règne à l'époque dans la communauté reste centrée sur leur situation politique au Canada ainsi que sur l'interdiction pour leurs épouses et leurs enfants de venir les rejoindre au Canada suite à l'adoption du décret sur le passage continu et sur la modification de la loi sur l'immigration. Ainsi, dès 1908, et ce jusqu'à la fin de la Deuxième guerre mondiale, les efforts de mobilisation de la communauté seront centrés sur l'importance de la révocation du règlement sur le passage continu.

### **L'après Deuxième Guerre : essor de l'immigration sud-asiatique**

Suite à la Deuxième Guerre mondiale s'amorcera un processus mondial de décolonisation. Les Sud-Asiatiques du monde entier habitent en majorité des territoires qui depuis les mouvements de colonisation sont sous tutelle britannique. Ainsi comme nous l'avons vu plus tôt, sous la dénomination de « sud-asiatiques » se retrouvent des gens qui tirent leur origine de ce sous-continent, mais qui ont parfois migré depuis maintes générations. Les Sud-Asiatiques habitent donc les Indes britanniques ou d'autres États assujettis à la Grande-Bretagne, tels la Birmanie ou le Sri Lanka. Cependant, plusieurs colonies britanniques productrices de sucre ont entraîné la migration de Sud-Asiatiques engagés pour travailler dans les plantations. Ainsi se retrouveront-ils à l'Île Maurice, aux Îles Fidji, en Guyanne britannique et à Trinidad. Les générations issues de ces mouvements migratoires ayant eu lieu durant le XX<sup>e</sup> siècle participeront donc aux mouvements de décolonisation qui s'amorcent suite à la Deuxième guerre. De

la même manière, ayant migré de façon générale pour des raisons économiques (ou, nous l'avons vu, militaires) à différents moments durant la période de l'Empire britannique, d'autres Sud-Asiatiques se retrouveront dans les colonies britanniques de l'Extrême-Orient (Hong Kong, Singapour), en Égypte, en Afrique de l'Est et du Sud, au Canada ou aux États-Unis. Buchignani et Indra notent qu'à cette époque, seulement aux États-Unis pourront-ils échapper au contrôle britannique. Cela dit, lorsque, cinq ans suivant la Deuxième Guerre, l'Inde, le Sri Lanka et la Birmanie gagnent leur indépendance, et que vingt ans plus tard la totalité des autres pays se trouvant sous le joug britannique feront de même, l'immigration sud-asiatique au Canada prendra son essor.

Cependant, pour ce faire, d'importants changements dans les législations canadiennes en matière d'immigration devront être faits. Comme nous le verrons plus en détail, les mesures prises au début du XX<sup>e</sup> siècle pour limiter l'immigration sud-asiatique seront révoquées suite à la Deuxième Guerre mondiale, après quarante années d'application. À cette époque, le Canada est membre des pays ayant ratifié la *Déclaration universelle des droits de l'Homme*. Par ailleurs, suite à son indépendance en 1947, l'Inde, quoi qu'étant désormais une république indépendante de l'Angleterre, souhaite conserver son lien avec le Commonwealth britannique. Son admission en 1949 marque le début du « Commonwealth moderne » dont pourront faire partie maints autres états qui gagneront leur indépendance dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Cela dit, dès son admission, l'Inde exercera des pres-

<sup>5</sup> Sikata Banerjee et Harold Coward, "Hindus in Canada: Negotiating Identity in a Different Homeland", p. 40.

<sup>6</sup> Site canadien du ministère des affaires étrangères, section Commonwealth [www.dfaitmaeci.gc.ca/foreign\\_policy/commonwealth](http://www.dfaitmaeci.gc.ca/foreign_policy/commonwealth).

sions sur le Canada afin qu'il change sa politique d'immigration. De plus, de fortes pressions se feront sentir de l'intérieur même de la communauté à travers la voix de la *Vancouver Khalsa Diwan Society*, qui soutient que l'interdiction d'entrée au Canada pour les Sud-Asiatiques constitue une mesure raciste contraire à la charte des Nations-Unies qu'a ratifiée le Canada.

C'est en 1951, alors qu'il n'y a plus que 2148 Sud-Asiatiques au Canada (dont la majorité est sikhe et demeure en Colombie-Britannique) (Buchignani et Indra, 1989), que 50% de la population canadienne est d'origine britannique, et 31% française (Coward, 2000), que le gouvernement canadien transformera ses politiques d'immigration. Ces politiques sont influencées par trois éléments majeurs, éléments qui transforment évidemment le contexte dans lequel a lieu l'immigration : les liens politiques et constitutionnels qu'entretient le Canada avec la Grande-Bretagne, les politiques et conditions en cours aux États-Unis et les engagements canadiens sur la scène internationale (par exemple ses liens avec le Commonwealth ou sa ratification du traité de Genève). (D'Costa, 1993). Ces trois éléments entrèrent en ligne de compte dans la modification des politiques de l'immigration suite à la Seconde Guerre.

Par exemple, suite à l'influence des États-Unis, qui avaient pris une décision similaire quelques années plus tôt, un système de contingentement sera établi en 1951 suite à un accord avec l'Inde, le Pakistan et le Ceylan (Sri Lanka). Ce contingentement fixait à 150 le nombre d'Indiens, 100 le nombre de Pakistanais et 50 le nombre de Cinghalais que le pays pourrait recevoir annuellement. Une fois au pays, ces personnes pourraient faire venir les autres membres de leur famille (telle que le stipule une résolution mise en application

en 1919 qui permettait aux épouses et aux enfants de Canadiens sud-asiatiques de venir les rejoindre au pays). Suite à cette ouverture, une majorité d'Indiens entreront au Canada parce qu'ils ont déjà de la famille au pays, ce qui n'est pas le cas des Pakistanais ou des Cinghalais, qui n'afflueront pas aux portes du pays. En 1957, un accord entre le Canada et l'Inde permettra d'augmenter le contingentement d'immigrants Indiens pouvant être admis au Canada à 300 par année.

En somme, suite à la Deuxième Guerre mondiale, des pressions internes et externes pèsent sur le Canada afin qu'il change ses politiques d'immigration. Par ailleurs, l'expansion de l'industrie canadienne entraînera, à la même époque, une augmentation dans les besoins de main-d'œuvre qualifiée. Les critères de sélection alors basés sur la provenance culturelle des immigrants deviendront un frein au besoin criant de main-d'œuvre que pourrait venir combler une immigration qui serait plutôt basée sur les qualifications individuelles. C'est donc non seulement suite aux pressions internationales et internes que sera modifiée la loi sur l'immigration mais également face aux besoins de main-d'œuvre suivant la croissance économique du pays.

### **La transformation des politiques de l'immigration**

En 1962 s'amorce donc l'élimination des restrictions basées sur l'appartenance nationale, ethnique ou « raciale » en matière d'immigration. En 1967, le gouvernement termine d'éliminer ces restrictions et reformule les critères de sélection socio-économiques des immigrants. La loi de 1967 comporte quatre éléments majeurs : l'abolition de la discrimination sur la base de la « race » ou de la nationalité; le développement d'un « système de pointage » comme procédé de sélection des immi-

grants indépendants sur la base de leurs qualifications; la création d'une nouvelle catégorie d'immigration composée des parents immédiats; la possibilité pour des visiteurs de faire une demande d'immigration lors de leur séjour au Canada (sera retirée en 1973) (D'Costa, 1993).

La loi de 1976 viendra consolider ces transformations tout en statuant les objectifs généraux liés à l'immigration : supporter les besoins démographiques du pays tels qu'établis par le gouvernement du Canada; enrichir le tissu culturel et social du Canada en tenant compte du fédéralisme et du bilinguisme canadiens; faciliter la réunification entre les citoyens canadiens ou les résidents permanents et leurs proches parents résidant à l'extérieur du pays; s'assurer que toute personne qui souhaite s'établir au Canada sur une base temporaire ou permanente ne soit pas victime de discrimination basée sur le sexe ou sur l'appartenance nationale, ethnique ou religieuse; finalement, remplir les obligations légales du Canada envers les réfugiés tout en mettant de l'avant une tradition humanitaire ancrée dans le respect des gens déplacés et persécutés. (D'Costa, 1993). Cette loi, quoi qu'elle reprenne des éléments qui avaient préalablement été adoptés, a la particularité, par rapport à la loi de 1967, de mettre davantage l'accent sur les réunifications familiales et sur l'importance de l'accueil des réfugiés. Cela aura évidemment des conséquences majeures non seulement sur le nombre d'immigrants qui entrèrent au pays, mais également sur la provenance de ces immigrants ainsi que sur la répartition homme/femme de ceux qui immigrent au pays.

Pour revenir brièvement au contexte de l'immigration sud-asiatique, mentionnons que ces changements auront une influence

majeure sur l'arrivée au Canada de ce groupe migratoire. Suite à la Deuxième Guerre mondiale, l'arrivée de Sud-Asiatiques au Canada augmentera de façon continue. Entre 1962 et 1971, elle est de 12 fois supérieure à celle de la décennie précédente (Buchignani et Indra, 1989). Entre 1963 et 1967, elle représente 1,7% du nombre total d'immigrants à entrer au Canada, alors qu'entre 1973 et 1977 elle en représente 6,7% et qu'entre 1983 et 1987, 9,4% (D'Costa, 1993). Selon Statistique Canada, en 2001, la population totale née en Asie du Sud et ayant immigré au Canada (à un moment où à un autre depuis les années 1950) est de 503 895 personnes (Statistiques Canada, 2001). Contrairement aux premières années de son installation au Canada, cette population sud-asiatique a une provenance géographique beaucoup plus élargie, et se retrouve maintenant répartie à travers le Canada. C'est ainsi que de ce dernier nombre, 323 145 personnes ont déclaré l'Ontario comme province de résidence, 101 535 la Colombie-Britannique, et 35 870 le Québec (Statistiques Canada, 2001).

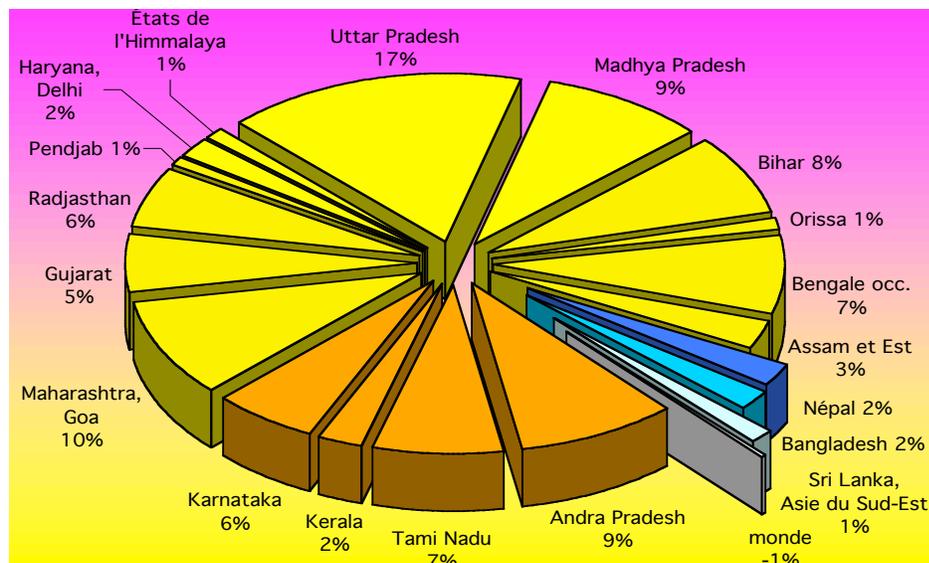
### L'immigration hindoue au Canada

#### Une grande diversité culturelle et ethnique

Comme la religion hindoue est principalement répandue en Asie du Sud, ce détour par l'histoire de l'immigration sud-asiatique au Canada nous aura été essentiel pour situer l'immigration hindoue au Canada, au Québec et à Montréal. La figure 1 (Castel, 2003, voir p. 8) montre plus en détail la répartition des hindous en Inde et dans le monde.

Nous voyons aisément que l'Inde reste le pays qui comporte le plus grand pour

**FIGURE 1 : RÉPARTITION DES HINDOUS EN INDE ET DANS LE MONDE**



Source : Castel, Frédéric. « Les communautés hindoue et sikhe du Québec », UQÀM, 2003.

centage d'hindous de la planète. Suite aux migrations, cette tradition religieuse s'est évidemment déplacée. Par ailleurs, selon les chiffres présentés par Castel, ce sont moins de 1% de la population hindoue totale qui se retrouve hors de l'Inde, du Sri Lanka, du Népal, du Bangladesh ou d'autres pays d'Asie du Sud, d'où pour nous l'intérêt de se pencher, dans un premier temps, sur l'immigration sud-asiatique.

Nous avons vu plus tôt que les quelques premiers hindous arrivés au Canada sont Pendjabis, c'est-à-dire qu'ils proviennent de la région géographique du Pendjab, au nord-ouest de l'Inde. Ce sont des hommes, anciens militaires ou agriculteurs, et ils arrivent avec l'intention d'amasser de l'argent afin d'acheter des terres en Inde. Ils s'installent au Canada avant que ne soit bloquée l'immigration sud-asiatique, c'est-à-dire entre 1903 et 1908. Nous avons vu plus en détail les motifs d'immigration de ce premier groupe. En outre, comme nous l'avons préalablement mentionné, leur nombre est tel qu'ils ne formeront pas de communauté religieuse hindoue, ni ne

mettront en place d'institution formelle, mais se joindront plutôt à la communauté sikhe en formation, en investissant dans la construction du premier temple sikh à Vancouver. Par contre, l'ignorance de la population canadienne de l'époque en ce qui concerne la diversité religieuse en Asie du Sud fera que la totalité des Sud-Asiatiques qui s'installent dans l'Ouest canadien à cette époque seront désignés comme « hindus » par la population en général (Coward, 2005). Nous avons vu que, pour la très grande majorité, cette appellation ne correspondait pas à leur identité religieuse sikhe (et non-hindoue).

Par ailleurs, c'est suite à la modification de la loi sur l'immigration en 1951, à partir du moment où le système de contingentement de l'immigration sud-asiatique sera établi, mais davantage encore dès 1962 où s'amorce officiellement le démantèlement des politiques d'immigration discriminatoires en fonction de la nationalité ou la « race », que les Sud-Asiatiques de religion hindoue commenceront à immigrer au Canada. Selon Harold Coward (1993, 2005), le premier groupe substantiel

## Cahier de recherche no. 3 uqàm octobre 2005

d'hindous s'établit au Canada autour des années 1960. Ce sont en général des immigrants indépendants et professionnels qui viennent combler des postes en demande au Canada. Ils ne proviennent plus exclusivement de la région géographique du Pendjab. La majorité d'entre eux provient de l'Uttar Pradesh, état du nord de l'Inde, et ont l'hindi comme langue maternelle. Certains d'entre eux immigrèrent à partir des Etats-Unis, où ils viennent de compléter leurs études. De façon générale, ils sont professeurs d'université, enseignants, ingénieurs ou médecins, sont fort éduqués, parlent anglais et proviennent de la classe moyenne ou supérieure (Coward, 2005). Grâce à ces spécificités, leur intégration sera grandement facilitée. Évidemment, tous les Sud-Asiatiques qui arrivent à cette époque ne sont pas hindous. Ce groupe hindou fait partie d'un plus grand groupe d'immigrants sud-asiatiques professionnels et d'appartenances religieuses distinctes qui arrivent à la même époque comme immigrants indépendants.

Par ailleurs, entre 1960 et 1970 arrivent au Canada des hindous en provenance d'anciennes colonies britanniques où, suite à la décolonisation, ils commencent à être stigmatisés et victimes de discrimination. Ces immigrants hindous, dont les descendants s'étaient, comme nous l'avons vu, installés dans ces colonies durant la période de l'Empire britannique, proviennent donc de l'Afrique de l'Est ou du Sud, de Fiji, de l'île Maurice, de la Guyane ou de Trinidad. Outre les immigrants d'Afrique de l'Est, qui sont des professionnels ou des gens d'affaire, la majorité d'entre eux œuvreront comme cols bleus dans les travaux publics (Buchignani et Indra, 1985).

D'autres groupes d'hindous en provenance de différentes régions de l'Inde viendront également s'installer au Canada,

ajoutant à la diversité ethno-linguistique hindoue canadienne. Dès les années 1970, des hindous originaires des régions du Gujarat et du Bengale immigrèrent au Canada. Il faut savoir que les Bengali représentaient, au début du siècle, une grande proportion des Indiens qui effectuaient des études à l'étranger et qu'ils ont notamment « joué un grand rôle dans l'essor de l'activité révolutionnaire indienne outre-mer »<sup>7</sup>. À leur arrivée au pays, ils occuperont des emplois haut placés grâce à leurs compétences très spécialisées.

En outre, un autre groupe à majorité religieuse hindoue en provenance de l'Inde s'installera au Canada, les Tamouls de Madras (aujourd'hui Chennai). Madras, une des premières régions de l'Asie du Sud colonisées par les Britanniques, a joué un rôle majeur dans l'administration britannique en Inde. Suite à l'indépendance en 1947, les fonctionnaires de Madras, des gens éduqués à l'occidentale et parlant très bien l'anglais (quoique le tamil soit leur langue maternelle), se retrouvent sous l'autorité politique de la nouvelle capitale, Delhi. Ils sont confrontés à de nouveaux défis, dont les différences linguistiques et culturelles qui existent entre le sud et le nord de l'Inde. Cela en incitera plusieurs à quitter le pays peu de temps après l'indépendance (Buchignani et Indra, 1985). Ils feront donc partie de la vague sud-asiatique professionnelle qui immigrera dès le début des années 1950. Avec eux, quelques immigrants hindous du Kerala, qui, possédant sensiblement le même profil que leurs voisins de Madras, occuperont au Canada des professions dans le domaine de la santé, de la fonction publique et de l'ingénierie et ce, un peu partout à travers le pays.

Quelques mots également doivent être dits sur une communauté peu répandue au Canada mais toutefois présente sur le plan religieux et associatif, les hindous du Bangladesh. Suite à l'indépendance de l'Inde en 1947, le Pakistan a été créé. Le pays était divisé en deux sous-sections séparées par l'Inde, le Pakistan occidental et le Pakistan oriental. Une guerre civile éclata alors que le Pakistan oriental, qui jouissait d'une moins grande part de l'autorité politique davantage centrée au Pakistan occidental, réclame son indépendance. Ce conflit entraîna en 1971 la création du Bangladesh, dont la majorité de la population est musulmane, mais dont une part non-négligeable est hindoue. Il entraîna également la migration vers le Canada de quelques Bangladeshi. Partageant une langue et une culture communes avec les bengalis, un rapprochement s'effectuera entre ces deux communautés au point de vue religieux et associatif au Canada.

Finalement, ajoutant à cette diversité hindoue présente au Canada dont nous dressons sommairement le portrait, seront également présents les Tamouls du Sri Lanka<sup>8</sup>. Lorsqu'en 1951 est établi un système de contingentement de l'immigration sud-asiatique, quelques Sri Lankais commenceront à immigrer au Canada, principalement des professionnels insatisfaits de la situation politique et économique de leur pays et désirant améliorer leurs conditions de vie. C'est que, suite à l'indépendance du pays en 1948, des conflits concernant la langue, l'éducation et la colonisation forcée opposent la minorité tamoule à la majorité cinghalaise, et que cette minorité craint pour sa souveraineté, sa légitimité et son égalité sur le plan juridique. En 1970,

---

<sup>8</sup> Voir le travail extrêmement détaillé sur cette communauté, effectué par Mark Bradley, adjoint de recherche au sein du GRIMER.

---

<sup>7</sup> Buchignani et Indra, idem, p. 152

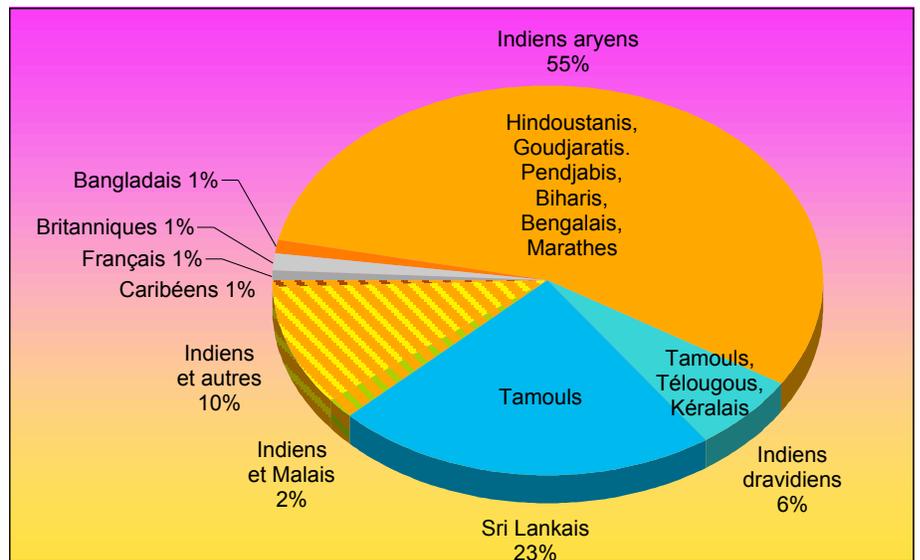
l'immigration de Tamouls du Sri Lanka s'intensifiera légèrement, et sera composée d'autant d'ouvriers que de professionnels. Jusqu'au début des années 1980, ils seront généralement admis dans la catégorie d'immigration économique et dans le cadre du regroupement familial. Par ailleurs, suite à de graves émeutes en 1983, des réfugiés sri lankais afflueront aux frontières du Canada.

### Les hindous au Québec et à Montréal

Les premiers hindous à s'établir au Québec le firent autour des années 1960. Évidemment, la barrière de la langue restera un obstacle à leur implantation dans la belle province, mais ils choisiront tout de même le Québec en grand nombre. La très grande majorité d'entre eux s'établiront à Montréal. Les premiers, généralement des professionnels, comme nous l'avons vu en se penchant sur la communauté sud-asiatique canadienne, y trouveront des emplois. Les suivants viennent par la suite en grand nombre y rejoindre les membres de leurs familles préalablement installés dans la métropole.

Au Québec, 59 505 personnes ont déclaré être de minorité visible sud-asiatique. De ce nombre, 57 935 personnes sont établies dans la grande région métropolitaine (Statistiques Canada, 2001). Évidemment, tous les Sud-Asiatiques ne sont pas hindous. Par contre, la très grande majorité des hindous ont des ancêtres sud-asiatiques et sont susceptibles de s'être identifiés ainsi au recensement. Au Québec, ils sont 24 525 à avoir déclaré avoir l'hindouisme comme religion et de ce nombre, 24 075 demeurent dans la grande région métropolitaine, ce qui constitue une très forte majorité. À Montréal, ils sont répartis dans diverses municipalités, dont

FIGURE 2 : ORIGINES ETHNIQUES DES HINDOUS DU QUÉBEC



SOURCE : Castel, Frédéric, « Les communautés hindoue et sikh du Québec », UQAM, 2003.

la ville de Montréal en tant que telle (particulièrement les quartiers Côte-des-Neiges et Parc-Extension) et la municipalité de Dollard-des-Ormeaux, où plusieurs temples hindous se sont établis dans les derniers 15 ans pour desservir la communauté hindoue environnante<sup>9</sup>.

Par ailleurs, comme nous pouvons le voir dans la figure 2 (Castel, 2003), les hindous au Québec sont d'un éventail d'origines ethniques, et témoignent donc d'une réalité culturelle et linguistique très diversifiée. Lorsque suffisamment de membres d'une même origine se retrouvent à Montréal, des associations peuvent être créées<sup>10</sup> ainsi que des lieux de culte pouvant satisfaire aux spécificités religieuses hindoues de chaque groupe ethnique. Par exemple, au temple hindou Thiru Murugan de Dollard-des-Ormeaux, un des

temples desservant les membres de la communauté tamoule montréalaise, les offices religieux se déroulent en tamoul, langue parlée par la majorité, et expriment les spécificités rituelles hindoues propres au sud de l'Inde ou au Sri Lanka. Par ailleurs, à quelques pas se trouve le temple Hindu Mandir, desservant davantage des hindous en provenance du nord de l'Inde. Les offices religieux se déroulent donc en hindi, et sont distinctes à plusieurs égards de ceux prenant place chez leur voisins tamouls. Pour ce qui est des communautés naissantes n'ayant pas encore aménagé leurs propres lieux de culte répondant à leurs spécificités religieuses et linguistiques, comme c'est par exemple le cas de la communauté composée d'hindous du Bangladesh, elles seront soit accueillies par les associations et temples desservant des hindous d'autres origines ethniques (dans ce cas, la langue pourra être un obstacle pour celles-ci) ou loueront, sur une base hebdomadaire ou mensuelle, un espace dans un temple afin de regrouper ponc-

<sup>9</sup> Voir en annexe la liste des Temples hindous de Montréal.

<sup>10</sup> Voir en annexe la liste des associations sud-asiatiques montréalaises.

tuellement les membres de la communauté.

### Le Hindu Mission

Avant d'être un temple, le premier à ouvrir ses portes au Québec et à voir le déploiement de la communauté hindoue montréalaise, le *Hindu Mission of Canada* (ou Mission hindoue du Canada) s'est d'abord constitué comme organisme ayant pour but de répondre aux besoins religieux des immigrants hindous nouvellement arrivés. Officieusement, l'organisme se constitue dès 1971, mais c'est à partir de 1976 qu'il sera officiellement formé, présidé par Monsieur Hitesh Sharma, et qu'il amorcera une collecte de fond auprès des 150 familles qu'il rejoint. Amassant une somme de 25 000\$, il sera en mesure d'acquérir au début des années 1980 une bâtisse (ancien établissement d'un syndicat de mécaniciens) située à Montréal, au coin des rues Boyer et Bellechasse. Elle sera officiellement convertie en temple en 1984, suite à la donation des *murti* (les principales divinités du temple, sculptées dans du marbre blanc) par des membres de la communauté. C'est que pour fonctionner, l'établissement ne repose depuis sa fondation que sur les dons des dévots. Il semble à ce jour que l'hypothèque du bâtiment soit remboursée, et que les dons soient désormais dédiés aux rénovations et à la maintenance de l'établissement<sup>11</sup>.

Jusqu'à 1984, soutenus par l'organisme en formation, les membres de la communauté se réunissaient dans les écoles durant les fins de semaines, ou dans des maisons privées, pour effectuer divers rituels religieux, les cérémonies funéraires, les mariages etc. Par exemple, la première

célébration de la naissance du dieu Krishna (Krishna Janmashtami) aurait été célébrée dans une salle louée d'un YMCA de la ville, et les réunions du conseil d'administration (dont les membres sont actuellement élus pour trois ans) se tenaient dans un restaurant. Suite à l'ouverture officielle du temple *Hindu Mission*, toutes ces activités pouvaient désormais être effectuées sous un même toit. En 1986, à la demande de la Mission, Pandit Sitaram Sharma, prêtre hindou provenant du nord de l'Inde, immigré au Canada. Il restera, jusqu'à aujourd'hui, le principal prêtre en charge de la tenue des divers rituels, tant quotidiens qu'hebdomadaires ou annuels.

Le temple *Hindu Mission* est construit sur trois étages. Au rez-de-chaussée se situe l'entrée, où figurent des panneaux affichant différentes annonces au sujet des activités, présentes ou à venir. On retrouve également à cet étage des salles de bains et lavabos afin de se rafraîchir avant d'entrer dans le temple, un grand vestiaire où les visiteurs laissent leurs manteaux et chaussures en arrivant, ainsi qu'une petite bibliothèque mettant à la disposition des dévots divers ouvrages religieux. L'escalier au coin du bâtiment nous mène au deuxième étage, presque entièrement occupé par le temple (à l'exception d'une pièce de rangement et d'une cuisinette), une grande pièce recouverte de tapis où les gens s'assoient à même le sol, femmes à droite du côté des fenêtres qui donnent sur la rue Bellechasse et hommes à gauche du côté du mur où figurent des dizaines de cadres représentant les mythologies hindoues. Au fond est l'autel principal, décoré de lumières, guirlandes et fleurs. Les divinités centrales sont Krishna et Radha, à leur gauche figure la déesse Durga montée sur un lion, et à leur droite, Vishnu et Lakshmi. C'est devant ces divinités que les

dévots viennent se prosterner dès leur entrée au temple. À la gauche de l'autel principal figure un plus petit autel, placé sur le mur à la hauteur des yeux, où se trouve le dieu singe Hanuman. À la droite de l'autel principal, sur le mur où se trouvent les fenêtres, une petite scène s'élève à un demi-mètre du sol. C'est sur cette scène que s'assoit le prêtre Monsieur Sharma pour donner son discours hebdomadaire à la communauté rassemblée le dimanche midi. Cette scène sera également utilisée pour tout événement spécial, décorée et habitée par les images des divinités dont on célèbre l'anniversaire, ou aménagée pour recevoir un invité particulier venant s'adresser à l'auditoire. Le troisième étage du temple, pour sa part, est composé d'une grande salle à manger et d'une grande cuisine ainsi que de quelques bureaux administratifs.

Aujourd'hui, nous l'avons vu, le temple sert davantage à la communauté hindoue résidant à Montréal ou dans les environs, dont la langue maternelle est le hindi, ou qui ont une connaissance de cette langue, c'est-à-dire qui proviennent des régions du nord de l'Inde. Cependant, comme cette communauté a vu sa taille considérablement augmenter au cours des dernières années, un autre temple desservant sensiblement la même communauté a ouvert ses portes à Dollard-des-Ormeaux, le *Hindu Mandir*. Plusieurs membres de la communauté alterneront leur fréquentation des lieux de cultes, allant d'un temple à un autre, au rythme des différentes activités qui s'y déroulent. Au *Hindu Mission*, des services religieux (en hindi) ont lieu tous les dimanche matin et sont suivis de repas communautaires gratuits, offerts en alternance par divers membres de la communauté. Par ailleurs, le temple reste ouvert pour les prières quotidiennes tous les ma-

<sup>11</sup> Voir à ce sujet l'article de Vikram Bhatti et al, « Montreal Temple Nourishing All » dans *Hinduism Today*, mars 1990, <http://www.hinduismtoday.com/archives/1990/03/1990-03-04.shtml>.

tins (sauf le dimanche) de 7h00 à 11h00 et tous les soirs entre 6h et 7h30. Le temple joue un rôle central pour nombre d'hindous, qui trouvent entre autre dans sa fréquentation l'occasion de consolider des liens avec des gens au vécu similaire au leur, d'initier leurs enfants à l'univers culturel et religieux hindou et bien sûr de pratiquer les rites hindous.

### Conclusion

Ce travail est une introduction. Au fil de la rédaction, il s'est présenté comme une base. La communauté hindoue de la métropole est en plein essor, et s'intéresser à sa diversité et à son implantation est un parcours de longue haleine. Afin de saisir comment des hindous en sont venus à être présents au Québec et particulièrement à Montréal, nous avons constaté au cours de ce travail qu'il était essentiel de s'attarder de façon plus large sur la communauté sud-asiatique et son implantation au Canada. Pour cette raison, nous avons davantage traité des circonstances entourant l'arrivée des premiers sud-asiatiques au Canada, de l'accueil canadien dont la chaleur diminuait à mesure qu'augmentait le nombre de ces immigrants dans l'Ouest canadien, des politiques mises de l'avant pour limiter d'abord leurs droits, ensuite leur entrée au Canada, de l'organisation sociale précoce de cette communauté, ainsi que des transformations dans les lois sur l'immigration ayant fait suite à la Deuxième Guerre mondiale, qui ont permis une reprise de l'immigration sud-asiatique au Canada. Nous nous sommes donc attardée moins en détails sur la communauté hindoue au Québec et à Montréal, mais avons brossé un bref portrait de la diversité de provenance culturelle des hindous présents au Canada, en lien avec le moment de leur

arrivée, avant de clore sur un aperçu de leur présence au Québec en termes de nombre et d'organisations sociales et religieuses.

À l'aube de conclure ce travail, il ne fait aucun doute à notre esprit que le détour par l'histoire de l'implantation des Sud-Asiatiques au Canada était essentiel afin de comprendre clairement l'implantation récente de la communauté hindoue au Québec et à Montréal. Par ailleurs, nous maintenons qu'il s'agit d'une introduction, et qu'un développement beaucoup plus approfondi sur la communauté hindoue montréalaise, son implantation, son adaptation ainsi que le rôle qu'occupe la religion dans le processus d'intégration à la société québécoise est nécessaire afin de l'enrichir.

## Bibliographie

- Adhopia, Ajit. *The Hindus of Canada : a perspective on Hindu Canadians' heritage*. Mississauga, Ont., Inderlekh Publications, 1993, xvi, 204 p.
- Banerjee, Sikata et Harold Coward. «Hindus in Canada: Negotiating Identity in a "Different" Homeland». IN Paul Bramadat et David Seljak, *Religion and Ethnicity in Canada*, Toronto, Pearson Longman, 2005, p.31-51.
- Buchignani, Norman, Doreen Marie Indra, Ram P. Srivastava et Canada. *Multiculturalism and Citizenship Canada. Le voyage continu : histoire sociale des Sud-Asiatiques au Canada*. Ottawa, Multiculturalisme et citoyenneté Canada, 1989, viii, 271 p.
- Castel, Frédéric, « Les communautés hindoue et sikh du Québec », UQÀM, 2003
- Coward, Harold G. «Hinduism in Canada». IN State University of New-York Press, *South Asian religious diaspora in Britain, Canada and the United States*, New York, 2000, p. p.151-172.
- D'Costa, Ronald, "Socio-Demographic Characteristics of the Population of South Asian Origins in Canada", dans *Ethnicity, Identity, Migration: The South Asian Context*, p. 181-195.
- Israel, Milton, Multicultural History Society of Ontario. et University of Toronto. Centre for South Asian Studies. *The South Asian diaspora in Canada : six essays*. Toronto, Multicultural History Society of Ontario, 1987, 141 p.
- Jensen, Joan M. *Passage from India : Asian Indian immigrants in North America*. New Haven, Yale University Press, 1988, x, 350 p.
- Nair, Roopa. «Renegotiating home and identity [microform]: experiences of Gujarati immigrant women in suburban Montreal». McGill University, 1998.
- Williams, Raymond Brady. *Religions of immigrants from India and Pakistan : new threads in the American tapestry*. Cambridge [England] ; New York, Cambridge University Press, 1988, ix, 326 p.
- Statistiques Canada, site officiel : [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca)
- Site canadien du ministère des affaires étrangères, section Commonwealth, [www.dfaitemaeci.gc.ca/foreign\\_policy/commonwealth](http://www.dfaitemaeci.gc.ca/foreign_policy/commonwealth)
- ### Annexe 1
- #### Temples hindous à Montréal (v. 7.11.04)
- Montreal Thiru Murugan Temple  
La Mission Saiva du Québec  
1611, boul. St.Regis  
DDO, Montréal QC  
H9B 3H7  
514-683-8044  
<http://montrealmurugantemple.faithweb.com/>
- Durkai Amman Temple Kovil  
Société Durkai Amman Koyil  
271, rue Jean-Talon Ouest  
Montréal QC  
514-272-2956  
[www.mtldurkai.com](http://www.mtldurkai.com)
- Sri Katpaka Mahaganapathy Temple  
9865, rue Clark  
Montréal QC  
H3L 2R5  
514-381-1010
- Subramanya/Ayyappa Temple  
8e Avenue  
Val Morin QC  
JOT 2RO  
Tel. (819) 322-3226; (819)-322 1379  
<http://www.sivananda.org/camp/hq@sivananda.org>
- Hindu Mission Of Canada (Quebec)  
Temple  
La Mission hindoue du Canada (Québec)  
955, rue Bellechasse  
Montréal, QC  
H2S 1Y2  
Tél. 514-270-5557  
<http://members2.photofun.com/hindumissionofcanada/temple>  
[hindumission@canada.com](mailto:hindumission@canada.com)  
Président : Narinder Sharma
- Hindu Mandir  
Le Temple hindou du Québec  
50, rue Kesmark  
DDO, Montréal, QC  
H9B 3K4  
<http://www.hindumandir.com/>
- Temple Shree Ramji Mandir Mandhata inc. (Jai Shree Ram)  
8155, rue Durocher (au nord de Jarry, par Querbes)  
Montréal QC  
H3N 2A8  
514-277-9298  
Ouvert 8h-10h et 17h-19h30  
Président : Harish Patel
- Hare Krishna Temple  
International Society for Krishna Consciousness (ISKON)  
Association internationale pour la conscience de Krishna Canada (AICK)  
1626, boul. Pie IX  
Montréal QC  
H1V 2C5  
Tél. 514-521-1301
- Source : Données recueillies par Mark Bradley, adjoint de recherche, GRIMER, UQÀM, 2004.
- ### Annexe 2
- #### Communauté sud asiatique de Montréal
- ##### Organismes communautaires
- Bharat Bhavan Foundation / La Maison de l'Inde (Park Extension)  
409, St-Roch, # 8  
Montréal QC  
H3N 1K2  
Tél. 514-270-7500  
et  
4225, Notre-Dame Ouest  
Saint-Henri, Montréal QC  
H4C 1R4  
Tél. 514-904-1675  
[www.bharatbhavan.com](http://www.bharatbhavan.com)
- ##### Organismes d'aide
- Centre communautaire des femmes sud-asiatiques  
1035, Rachel Est, 3e étage  
Montréal QC  
H2J 2J5  
Tél. 514-528-8812  
[sawcc@cam.org](mailto:sawcc@cam.org)  
>>> Madame Yvonne Joseph
- Centre d'accueil et référence pour immigrants de Saint-Laurent (CARI)  
1179, boul. Décarie, # 10 / Côte Vertu  
Montréal QC  
H4L 3M8  
Tél. 514-748-2007  
<http://www.cari.qc.ca/>  
[carist@cari.qc.ca](mailto:carist@cari.qc.ca)

## Cahier de recherche no. 3 uqàm octobre 2005

Service d'interprète, d'aide et de  
référence aux immigrant(e)s ou réfugiés  
indochinoises (SIARI)  
6767, Côte-des-Neiges, # 499  
Montréal QC  
H3S 2T6  
Tél. 514-738-4763  
siari@cam.org

Carrefour de liaison et d'aide  
multiethnique (CLAM)  
7290 Hutchison, 2e étage  
Montréal, QC  
H3N 1Z1  
Tél. 514-271-8207  
clam@bellnet.ca

### Associations indiennes

L'Association Inde-Canada de Montréal /  
India-Canada Association of Montréal  
(ICAM)  
5777 Wilderton  
Montreal QC  
T. : 514-495-8080 ??  
>>> Mr Rajinder Sud, president  
>> Mr Masood, director

Hindi Quebec Association /L'Association  
Hindi du Quebec Inc.  
304 Jaillet Avenue  
Pointe Claire, QC  
H9R 5Y3  
Phone: (450) 672-1123  
>>> Membership Coordinator: Mrs.  
Monisha Sarawat

McGill Hindu Students Association (HSA)  
SSMU (Shatner) Building. Room 406  
3480 McTavish  
Montréal, QC  
Madhav Raghavan, President  
<http://ssmu.mcgill.ca/hsa/>  
hsa\_exec@hotmail.com

Indian Students Association (ISA)  
Concordia University  
Sir George Williams Campus  
2010 MacKay  
Q Annex Room 01-02,  
Montreal, QC  
H3G 1M8  
T. 514-848-2424 Ext. 3540  
<http://alcor.concordia.ca/~indian/>

National Association of Canadians of  
Origins in India (NACOI)  
P.O. Box 92050  
7400 Taschereau Blvd.  
Brossard, Qc,  
J4W 3K8  
Phone : (450) 443 0031  
>>> President: Dr. Sheshadri Sankar  
<http://www.web.net/~dbdavis/>

Bengladeshi Hindu Association of Quebec

Association des hindous du Bengladesh du  
Québec4350 Sainte-Catherine  
OuestMontréal QC514-270-2423  
Mr Gopi Mohan Mandal, président

Indo-Canada Chamber of Commerce  
(ICCC)  
>>> Ida Crasto, Chair  
>>> Keero Birla 514-804-0153  
keero@hotmail.com

India Canada Organization (ICO)  
915, Jean-Talon Ouest, Suite # 101  
Montréal Qc  
organisateur des 57e célébrations du  
« India Independance Day » 14-15 août  
>>> Mr. Rakesh Sharma, President : 514-  
603-4888  
>>> Mr. Daljit Singh, Public Relations  
Officer : 514-278-4602  
>>> Mr. Rajesh Kapoor, Vice-president  
>>> Mr. Surinder Kumar, Secretary

### Associations tamiles

L'Association de Thamilar Olli Association  
7290 Hutchison, # 302  
Montréal, QC  
H3N 1Z1  
Tél. 514-278-3574

Congrès tamoul canadien  
Tél. 514-766-8019  
[www.ctconline.ca](http://www.ctconline.ca)  
pr@ctconline.ca  
>>> Mme Balendra Ramani, prés.

Association étudiante tamoule  
5871 Victoria, # 222  
Montréal, QC  
H3W 2R7  
Tél. 514-343-0784

Association Mondiale Tamoule Eelam  
4160 Van Horne / or Victoria  
Montréal, QC  
H3S 1S1  
Tél. 514-735-9984  
et 514-895-9280  
Canadian Tamil Chamber of Commerce  
[www.ctcc.ca](http://www.ctcc.ca)

### Publications

**Bharat Times**  
CITP inc.  
2745 Jeanne D'Arc, # 22  
Montreal QC  
H1W 3W2  
514-256-8402  
<http://www.citpinc.biz/bharattimes/>  
bharattimes@citpinc.ca  
>>> Monika Spolia, Publisher and Editor

**Pragati**  
P.O. Box 85  
Station NDG

Montréal QC  
H4A 3P4  
Té. 514-481-7445  
pragati@pragatimedia.com  
>>> G. Bhowmick - Editorial/ Advertising  
>>> D. Bhowmick - Production Advisor

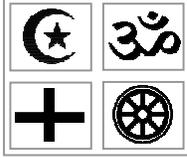
### Indus Post

C.P. 92100  
Brossard, QC  
J4W 3K8  
tél. 514-944-4255  
[www.induspost.ca](http://www.induspost.ca)  
induspost@videotron.ca  
>>> Baldev Grover, Publisher  
>>> Deep Saini, Editorial Consultant  
>>> Bhavna Grover, Managing Director

Source : Données recueillies par Mark  
Bradley, adjoint de recherche, GRIMER,  
UQÀM 2004.







## GRUPE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LE MONTRÉAL ETHNORELIGIEUX (GRIMER)

### Résumé du projet

Le GRIMER rassemble des chercheuses et chercheurs des départements des Sciences religieuses et de Géographie de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Bénéficiant d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, l'équipe a pour objectif général d'étudier les manifestations et le rôle de l'appartenance religieuse au sein de différentes minorités ethnoculturelles qui se sont établies dans le Grand Montréal depuis le début des années 1970. Le projet vise, plus précisément, à cerner la fonction du facteur religieux dans l'élaboration de ce que le sociologue Albert Bastenier (2004) appelle l'*identité* et la *conscience ethniques*.

Dans la première phase de son programme de recherche (période 2004-2007) le GRIMER effectue des enquêtes auprès de quatre communautés spécifiques : les bouddhistes d'origine cambodgienne, les hindous d'origine tamoule (sri-lankaise), les musulmans d'origine maghrébine et les pentecôtistes d'origine africaine sub-saharienne. Le programme de recherche comprend également trois études « transversales », dont l'une qui trace l'évolution démographique de la diversité ethnoreligieuse au Québec depuis 1961, alors que les deux autres s'attardent aux femmes et aux adolescents — deux sous-ensembles sociaux pour qui le facteur religieux semble entraîner des enjeux particuliers selon les études ethniques disponibles. Les résultats du GRIMER seront présentés, entre autres, sous forme d'un recueil à la fin de la période triennale susmentionnée.

#### L'équipe professorale du GRIMER :

Coordonnateur : **Louis Rousseau** (PhD en science des religions)  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 4447#  
Courriel : louisdrousseau@videotron.ca

Co-chercheurs : **Mathieu Boisvert** (PhD en *Religious Studies*)  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 6909#  
Courriel : boisvert.mathieu@uqam.ca

**Jean-René Milot** (PhD en *Islamic Studies*)  
Téléphone : (514) 987-4497  
Courriel : milot.jean-rene@uqam.ca

**Frank W. Remiggi** (PhD en géographie)  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 4549#  
Courriel : remiggi.frank@uqam.ca

**Marie-Andrée Roy** (PhD en sociologie)  
Téléphone : (514) 987-3000, poste 7860#  
Courriel : roy.marie-andree@uqam.ca